

HONORAIRES LOCATION

Au 01/01/2026
TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC

	A LA CHARGE DU LOCATAIRE	A LA CHARGE DU BAILLEUR
LOCAUX D'HABITATION OU MIXTES (soumis à la loi du 6 juillet 1989)		
Entremise / négociation	-	1 mois de loyer hors charges (avec plancher de 400€)
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10.00€/m ² (zone tendue) 8.07€/m ² (zone non tendue)	
Etat des lieux location vide	3.00€/m ²	
Etat des lieux location meublée	3.00€/m ²	

LOCAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNELS

Entremise / négociation	25% du loyer annuel hors charges	-
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail		
Etat des lieux location vide		
Etat des lieux location meublée		

PARKINGS / GARAGES / BOX

Entremise / négociation	Forfait de 150€TTC	Forfait de 150€TTC
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail		
Etat des lieux location vide		
Etat des lieux location meublée		

Relocation après un bail de courte durée (inférieure à un an) : Réduction de 30% sur les honoraires de gérance en faveur du bailleur.